

Programme d'études techniques

221.A0

Technologie de l'architecture

Secteur
de formation

7

Bâtiment
et travaux publics

Décroche
tes **rêves**

Québec 

Programme d'études techniques

221.A0

Technologie de l'architecture

Secteur
de formation

7

Bâtiment
et travaux publics

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Coordination

Manon Chiasson

Responsable du secteur
Bâtiment et travaux publics
Direction générale des programmes et du développement

Jean-Paul Bergeron

Responsable du secteur
Bâtiment et travaux publics
Direction générale des programmes et du développement

Conception et rédaction

Daniel Bédard

Enseignant et coordonnateur en Technologie de
l'architecture
Cégep de Trois-Rivières

Nicole Gendron

Conseillère en élaboration de programmes d'études

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des
programmes et du développement du ministère de
l'Éducation

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2004 – 03-00623

ISBN 2-550- 41498-5

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

Gilles Audet
Ingénieur
Trois-Rivières

Diane Blais
Technicienne en architecture
Pluritec
Trois-Rivières

Jean-Louis Déry
Architecte
Shawinigan

Claude Dionne
Technicien en architecture
Centre hospitalier régional de Rimouski
Rimouski

Paul Héroux
Directeur général
ASP Construction
Montréal

Sylvain Lacasse
Technicien en architecture
Line Laurin, architectes
Saint-Bruno

Patrick Masson
Technicien en architecture
Gauthier, Dubois, architectes
Montréal

Paul O'Boerne
Technicien en architecture
Ville de Saint-Jérôme
Saint-Jérôme

Jocelyn Poisson
Technicien en architecture
Fermco
Saint-Adelphe

Denis Ricard
Service de l'urbanisme
Ville de Trois-Rivières
Trois-Rivières

Guy Veillette
Représentant
Ordre des technologues professionnels
du Québec
Montréal

Carole Bélanger
Technicienne en architecture
Leblond, Tremblay, Boulay, Fradette, architectes
Chicoutimi

Simon Delisle
Technicien en architecture
Jean-Louis Déry
Shawinigan

Caroline Dion
Technicienne en architecture
F. Beauchesne
Trois-Rivières

François Grenon
Architecte
Saint-Eustache

Claude Jacob
Technicien en architecture
Construction Léonce Jacob inc.
Cap-de-la-Madeleine

Charline Lemieux
Technicienne en architecture
Gauthier, Tremblay, architectes
Baie-Comeau

Hélène Ménard
Technicienne en architecture
MRC Asbestos
Asbestos

Daniel Pépin
Entrepreneur
Construction Pépin Fortin
Arthabaska

Maria Pruncu
Technicienne en architecture
Tecsult
Montréal

Carole Scheffer
Vice-présidente
Ordre des architectes du Québec
Montréal

Milieu de l'éducation

Robert Brown

Enseignant en Technologie de l'architecture
Vanier College

François Cauchy

Adjoint à la direction des études
Cégep Montmorency

André Gagnon

Enseignant en Technologie de l'architecture
Cégep de Trois-Rivières

Marie Lacoursière

Coordonnatrice des programmes d'études techniques
Cégep du Vieux Montréal

Minh Phan Huy

Enseignant en Technologie de l'architecture
Cégep Montmorency

Robert Charbonneau

Enseignant en Technologie de l'architecture
Cégep Montmorency

Monique Dutil

Enseignante en Technologie de l'architecture
Cégep André-Laurendeau

Normand Harvey

Enseignant et coordonnateur en Technologie de l'architecture
Cégep Montmorency

Pierre Matteau

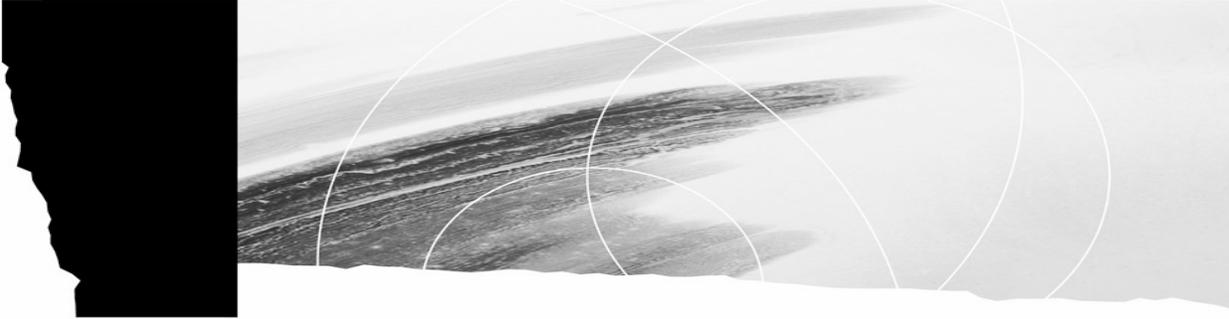
Directeur des études
Cégep de Chicoutimi

Huu Tin N'guyen

Enseignant en Technologie de l'architecture
Cégep Montmorency

Table des matières

Présentation du programme d'études.....	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	19
Formation générale propre.....	31
Formation générale complémentaire	37
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique	53
Intentions éducatives en formation spécifique	55
Matrice des compétences	57
Harmonisation	59
Formation spécifique	
Analyser la fonction de travail.	61
Interpréter des dessins et des devis.	63
Effectuer des croquis.	65
Assurer la production du matériel de présentation.	67
Effectuer une recherche d'information technique.	69
Effectuer des calculs concernant un bâtiment.	71
Vérifier la conformité d'un bâtiment ou d'un plan au Code de construction ainsi qu'aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur.	73
Émettre un avis technique concernant les types de construction et les systèmes d'un bâtiment.	75
Communiquer avec les partenaires d'un projet.	77
Prendre ses responsabilités au regard de la santé et de la sécurité sur les chantiers.....	79
Apprécier les caractéristiques architecturales d'un ouvrage.	81
Effectuer des relevés de bâtiments.....	83
Effectuer des dessins de présentation.	85
Effectuer des dessins d'exécution.	87
S'assurer de la concordance des documents d'un projet.	89
Analyser un problème relativement à un bâtiment.	91
Concevoir des détails de construction.	93
Produire le cahier des charges d'un projet.	95
Estimer les coûts de construction.	97
Constater l'état d'un bâtiment.	99
Coordonner des travaux de construction.	101
Effectuer des activités de gestion d'un projet.	103
Effectuer la conception d'un projet.....	105



221.A0

Technologie de l'architecture

Année d'approbation : 2003

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3 unités
Durée totale :	2 760 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	2 100 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2 et, le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

- Mathématique 436
- Sciences physiques 436

Présentation du programme d'études

Le programme *Technologie de l'architecture* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Technologie de l'architecture* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

- 0350 Analyser la fonction de travail.
- 0351 Interpréter des dessins et des devis.
- 0352 Effectuer des croquis.
- 0353 Assurer la production du matériel de présentation.
- 0354 Effectuer une recherche d'information technique.
- 0355 Effectuer des calculs concernant un bâtiment.
- 0356 Vérifier la conformité d'un bâtiment ou d'un plan au Code de construction ainsi qu'aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur.
- 0357 Émettre un avis technique concernant les types de construction et les systèmes d'un bâtiment.
- 0358 Communiquer avec les partenaires d'un projet.
- 0359 Prendre ses responsabilités au regard de la santé et de la sécurité sur les chantiers.
- 035A Apprécier les caractéristiques architecturales d'un ouvrage.
- 035B Effectuer des relevés de bâtiments.
- 035C Effectuer des dessins de présentation.
- 035D Effectuer des dessins d'exécution.
- 035E S'assurer de la concordance des documents d'un projet.
- 035F Analyser un problème relativement à un bâtiment.
- 035G Concevoir des détails de construction.
- 035H Produire le cahier des charges d'un projet.
- 035J Estimer les coûts de construction.
- 035K Constater l'état d'un bâtiment.
- 035L Coordonner des travaux de construction.
- 035M Effectuer des activités de gestion d'un projet.
- 035N Effectuer la conception d'un projet.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

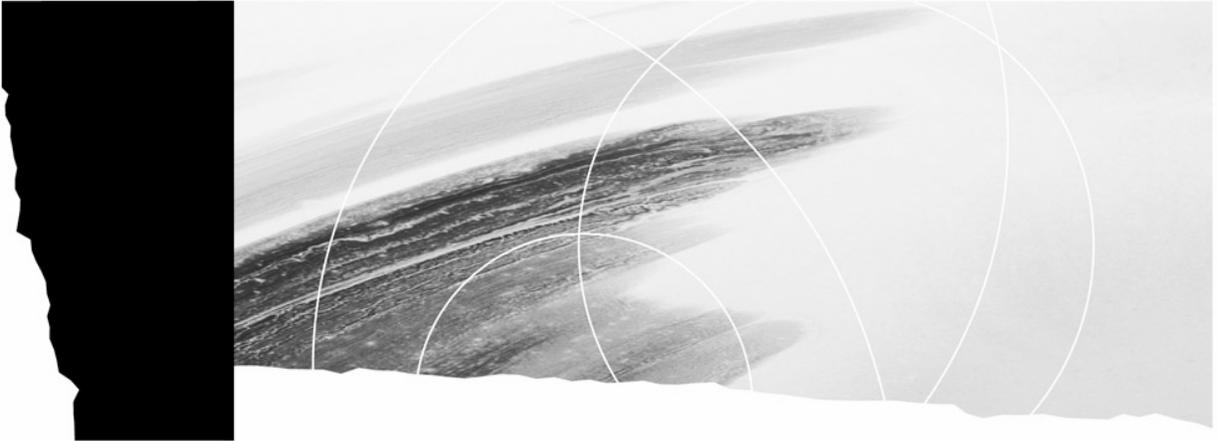
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit de cours destinés à assurer l'atteinte des objectifs et le respect des standards. Ils sont donnés entre autres en laboratoire, d'ateliers, de séminaires, de stages ou d'autres activités pédagogiques. Les établissements d'enseignement collégial ont la responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement des programmes.

Pour la composante de formation générale, il s'agit des éléments d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives de la formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Langue d'enseignement et littérature

Code : 0001

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Reconnaître le propos du texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte. |
| 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. |
| 3 Choisir les éléments d'analyse. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	<ul style="list-style-type: none"> • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4 Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une dissertation explicative.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. • Pertinence du point de vue critique. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |
|---|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	3-1-4
Nombre d'unités :	2 2/3

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
<ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée.
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Philosophie

Code : 000E

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. |
| 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. |
| 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
 Pondération : 3-0-3
 Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau I)

Code : 0015

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral simple. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. Échanges d'idées pertinents. Prononciation, intonation et débit acceptables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
 Pondération : 2-1-3
 Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau II)

Code : 0007

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments**Critères de performance**

- | Éléments | Critères de performance |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 0008

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur. |
| 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. |
| 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau IV)

Code : 0009

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de la documentation. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé. |
| 2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé. | <ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques. |
| 3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière. | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. |
| 4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément**Critères de performance**

1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> Choix approprié des sources d'information. Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles définissant les différents types de textes. Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. Précision et richesse du vocabulaire. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. Précision et richesse du vocabulaire. Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Nombre d'heures-contact : 60
 Nombre d'unités : 2

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. |
| 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. |
| 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. |
| 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical.
4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau II)

Code : 000M

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message. |
| 2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise. |
| 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical. |
| 4 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non-expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 000N

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non-expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
 Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. |
| 2 Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. |
| 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines. |
| 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. |
| 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Sciences humaines

Code : 000W

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

- Présentation de l'historique de la problématique.
- Utilisation des concepts et du langage appropriés.
- Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.

2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.

- Formulation claire d'une question.
- Sélection de données documentaires pertinentes.
- Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.

3 Établir des conclusions.

- Utilisation appropriée de la méthode choisie.
- Détermination de critères d'appréciation appropriés.
- Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.
- Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. |
| 2 | Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. |
| 3 | Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. |
| 4 | Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes. | <ul style="list-style-type: none"> • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.
- En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.
- À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments**Critères de performance**

- 1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.
- 2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.
- 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.

- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
- Description claire et précise du problème.
- Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
- Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.
- Respect de la procédure expérimentale établie.
- Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.
- Présentation claire et adéquate des résultats.
- Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : <ul style="list-style-type: none"> – à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques; – à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases. • Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : <ul style="list-style-type: none"> – à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques; – à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	Critères de performance
<p>1 Saisir le sens d'un message oral.</p>	<p>L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
<p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne

Code : 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales de base.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques.
- À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin.
- À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin.
- À partir :
 - de situations de la vie courante;
 - de sujets simples de la vie courante.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message entendu.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.
- Association logique entre les éléments du message.

3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
- Prononciation intelligible.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
- Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne

Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
<p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.</p> <p>3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.</p> <p>4 Rédiger un texte de complexité moyenne.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue. <ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue. <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence dans l'expression du message. • Réponses pertinentes aux questions posées. <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction.
<p>Activités d'apprentissage</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
<p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique. 2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. 3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir. 4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. 5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations. 	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie. • Résumé descriptif de quelques grandes étapes. • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
<p>Activités d'apprentissage</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie. |
| 2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis. | <ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins. |
| 3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes. | <ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. |
| 4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'une production artistique désignée.
- À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.

- Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.

2 Caractériser des courants artistiques.

- Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.

3 Commenter un produit artistique.

- Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Art et esthétique

Code : 0014

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Précisions sur la compétence

1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.

- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.

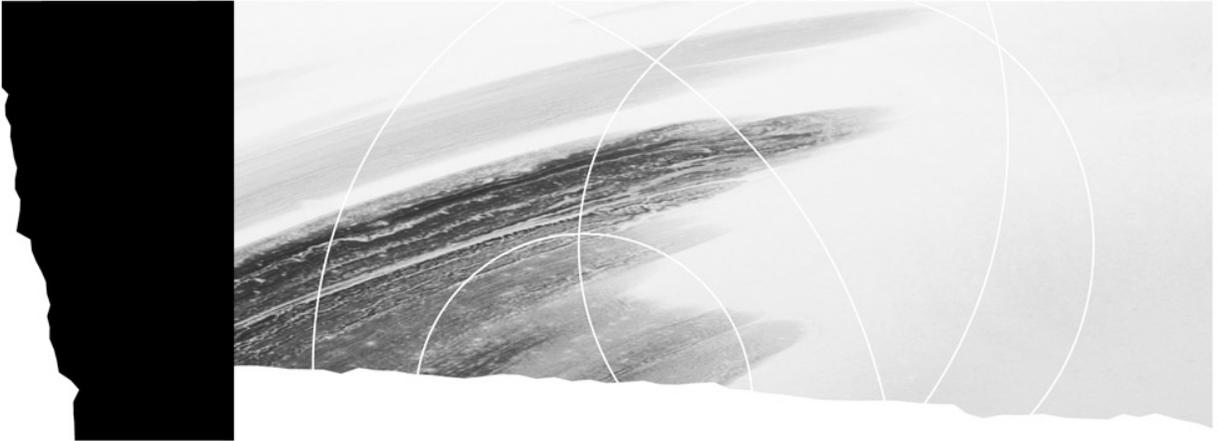
2 Utiliser le médium.

- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

**Intention éducatives en formation
spécifique**

Matrice des compétences

Harmonisation

**Objectifs et standards de la formation
spécifique**

Buts de la formation spécifique

Le programme *Technologie de l'architecture* vise à former des technologues capables d'exercer leur profession dans des bureaux d'architectes ou de technologues, des firmes d'ingénieurs, des entreprises de construction et des organismes gouvernementaux.

Ces personnes contribuent à la réalisation d'un projet d'architecture ou le réalisent et ce, dans les limites de la Loi sur les architectes, de la Loi sur les ingénieurs, de la Loi concernant la sécurité dans les édifices publics et du Code des professions. Ainsi, elles et ils peuvent produire des dessins et du matériel de promotion, concevoir des détails de construction, rédiger le cahier des charges, estimer le coût des travaux, coordonner des travaux de construction, constater l'état d'un bâtiment, vérifier la conformité d'un bâtiment aux lois, aux normes et au Code de construction et contribuer à la qualité du patrimoine architectural. L'importance et la fréquence des tâches varient en fonction des entreprises et du type de travail : salarié ou autonome.

Dans l'exercice de leur fonction, elles et ils doivent effectuer des recherches d'information, s'assurer de la concordance des documents de projets, communiquer régulièrement avec leurs partenaires et prendre des décisions.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Technologie de l'architecture* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Technologie de l'architecture*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- Développer le sens des responsabilités;
- Développer le sens de l'observation;
- Développer le souci de la précision;
- Développer la capacité de travailler en équipe.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE	COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES										
			Analyser la fonction de travail	Interpréter des dessins et des devis	Effectuer des croquis	Effectuer une recherche d'information technique	Effectuer des calculs concernant un bâtiment	Vérifier la conformité d'un bâtiment ou d'un plan au Code de construction, aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur	Émettre un avis technique concernant les types de construction et les systèmes d'un bâtiment	Communiquer avec les partenaires d'un projet	Prendre ses responsabilités au regard de la santé et de la sécurité sur les chantiers	Apprécier les caractéristiques architecturales d'un ouvrage	S'assurer de la concordance des documents d'un projet
Numéro de la compétence	1	2	3	5	6	7	8	9	10	11	15	16	
Assurer la production du matériel de présentation	4	o	o	o									
Effectuer des relevés de bâtiments	12	o	o	o		o		o	o				
Effectuer des dessins de présentation	13	o	o	o	o			o		o			
Effectuer des dessins d'exécution	14	o	o	o	o	o	o	o			o		
Concevoir des détails de construction	17	o	o	o	o	o	o	o			o	o	
Produire le cahier des charges d'un projet	18	o	o		o		o	o	o	o		o	
Estimer les coûts de construction	19	o	o		o	o		o				o	
Constater l'état d'un bâtiment	20	o		o		o	o	o	o	o	o		o
Coordonner des travaux de construction	21	o	o	o	o	o	o	o	o			o	o
Effectuer des activités de gestion d'un projet	22	o	o		o	o		o				o	
Effectuer la conception d'un projet	23	o	o	o	o		o		o		o		o

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Technologie de l'architecture* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Technologie de l'architecture*.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la documentation sur la fonction de travail de technologue en architecture soit l'étude préliminaire *Technicienne et technicien en architecture*; le rapport d'analyse de la situation de travail *Technicienne et technicien en architecture*.
- À l'aide des lois et des règlements en vigueur, dont la Loi sur les architectes.
- À l'aide de la documentation sur l'Ordre des architectes du Québec; l'Ordre des technologues professionnels du Québec; le marché de la construction.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Se représenter le milieu de travail dans l'industrie du bâtiment.

- Établissement clair des liens entre :
 - les bureaux d'architectes;
 - les bureaux d'ingénieures et ingénieurs;
 - les bureaux de technologues;
 - les municipalités;
 - le ministère du Travail;
 - les entrepreneures ou entrepreneurs en construction;
 - les fabricants de matériaux et de produits;
 - les promotrices ou promoteurs ou les gestionnaires immobiliers;
 - les autres personnes concernées.

2 Caractériser la fonction de travail et les conditions d'exercice de la profession.

- Définition claire de la fonction de travail de technologue en architecture.
- Caractérisation juste :
 - des lieux de travail;
 - des conditions de travail;
 - du type de travail (salaire ou autonome).
- Distinction claire des responsabilités professionnelles.

3 Examiner les tâches propres à la profession.

- Examen attentif de chacune des tâches.
- Détermination exacte de l'importance, de la fréquence et de la complexité des tâches compte tenu des caractéristiques des différents milieux de travail.

Code : 0350

- 4 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exécution des tâches de la profession.
 - Pertinence des liens entre les habiletés et les comportements socioaffectifs et les tâches de la fonction de travail.
- 5 Situer la profession de technologue en architecture par rapport à celle d'architecte.
 - Définition claire des fonctions de travail de l'architecte.
 - Distinction claire des droits et responsabilités propres à chaque profession.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Interpréter des dessins et des devis.

Contexte de réalisation

- Avec des dessins et des devis.
- À l'aide de la documentation sur les normes relatives au dessin; des normes de présentation des dessins en système métrique ou en impérial.
- En mettant à profit son sens de l'observation.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Établir la correspondance entre les dessins se rapportant à un projet.</p> <p>2 Recueillir des renseignements relatifs à un projet.</p> <p>3 S'assurer de la conformité des dessins avec le devis.</p> <p>4 Prendre des mesures sur les dessins.</p> <p>5 Anticiper la portée des travaux.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Constatation juste de l'adéquation des dessins : <ul style="list-style-type: none"> – d'architecture; – de structure; – de mécanique; – d'électricité; – d'urbanisme. • Recherche efficace de l'information dans les dessins et les devis. • Interprétation juste : <ul style="list-style-type: none"> – des symboles; – de l'information. • Perception tridimensionnelle de l'ensemble du projet. • Correspondance exacte entre les renseignements fournis par les dessins et les données figurant dans le devis. • Exactitude des mesures. • Conversion appropriée des mesures d'un système à l'autre. • Perception correcte : <ul style="list-style-type: none"> – du degré de difficulté; – de l'ampleur des travaux; – des conditions de réalisation. |
|---|--|

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des croquis.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide de différents média; de supports variés.
<p>Éléments de la compétence</p>	<p>Critères de performance</p>
<p>1 Préparer le matériel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux du support. • Choix approprié du médium en fonction du support et du résultat escompté.
<p>2 Planifier le croquis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décision judicieuse du type de croquis à réaliser : <ul style="list-style-type: none"> – croquis d'observation; – croquis technique. • Choix judicieux du point de vue. • Cadrage approprié.
<p>3 Procéder au traçage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des styles de traits. • Proportions justes des éléments du croquis. • Observation minutieuse au moment des croquis d'observation, si nécessaire. • Croquis réaliste et esthétique.
<p>4 Texturer le croquis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Application appropriée des textures. • Application appropriée des effets lumineux.
<p>5 Annoter le croquis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Annotation juste et lisible. • Inscription précise des cotes. • Organisation structurée de l'information.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Assurer la production du matériel de présentation.

Contexte de réalisation

- Sous la supervision de sa supérieure ou de son supérieur ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies notamment par les lois et règlements.
- À l'aide de revues de décoration et de catalogues; de matériaux, de supports variés et d'échantillons; d'outils; d'un numériseur; d'un logiciel de traitement de texte, d'un logiciel de traitement de l'image, d'un logiciel de présentation et d'un réseau d'information électronique; d'un appareil photographique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Interpréter les directives ou le mandat. 2 Décider du type de matériel à produire. 3 Faire approuver le projet. 4 Planifier le travail. 5 Produire le matériel ou en superviser la production. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation claire de la portée du mandat et de l'effet recherché. • Détermination juste du type de matériel à produire en fonction de l'objectif : <ul style="list-style-type: none"> – panneau d'échantillons; – tableau de coloration; – maquette d'études; – montage photographique; – présentation informatique. • Exposé clair de ses idées. • Écoute attentive des commentaires. • Choix approprié du média et du support. • Détermination correcte des ressources nécessaires. • Établissement d'un échéancier réaliste. • Respect des techniques propres à chaque type de matériel. • Respect des règles de santé et de sécurité au moment de l'utilisation des outils. • Esthétisme du matériel. • Qualité de la langue. • Communication claire des directives de travail, s'il y a lieu. |
|--|---|

Code : 0353

- 6 Vérifier la qualité du travail.
 - Examen attentif permettant de déceler les défauts.

- 7 Remettre le matériel aux personnes concernées.
 - Présentation soignée.
 - Respect de l'échéancier.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Effectuer une recherche d'information technique.

Contexte de réalisation

- À l'aide du Code de construction ainsi que des lois, des règlements et des normes en vigueur; de la documentation technique en français ou en anglais; de technologies de l'information et des communications.
- En faisant preuve de curiosité intellectuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier sa recherche.

- Organisation structurée de la collecte d'information.
- Repérage rapide des sources d'information.

2 Recueillir les renseignements.

- Utilisation adéquate des nouvelles technologies de l'information et des communications.
- Collecte efficace de l'information relative :
 - aux matériaux;
 - aux produits;
 - aux services.
- Clarté de la communication lors de la consultation des personnes-ressources.

3 Traiter l'information.

- Classement organisé des renseignements.
- Clarté de la synthèse.

4 Transmettre l'information.

- Diffusion régulière de l'information.
- Utilisation du vocabulaire technique approprié.
- Communication claire et précise.

5 Mettre à jour la bibliothèque et la matériauthèque.

- Souci d'assurer une veille technologique.
- Classement conforme au Répertoire normatif.
- Optimisation de l'organisation physique de la bibliothèque et de la matériauthèque.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Effectuer des calculs concernant un bâtiment.

Contexte de réalisation

- À partir de données sur un problème relatif à un bâtiment, en système impérial ou métrique.
- À l'aide de la documentation technique en français ou en anglais; d'une calculatrice; d'un chiffrier électronique et des technologies de l'information et des communications.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déterminer des dimensions.

- Exactitude des dimensions :
 - volumes;
 - surfaces;
 - angles et distances;
 - proportions.

2 Calculer des éléments de structure.

- Interprétation juste des rapports sur la capacité portante des sols.
- Exactitude des calculs :
 - de forces;
 - de charges;
 - d'éléments structuraux.

3 Estimer l'efficacité de l'enveloppe.

- Exactitude des calculs :
 - d'isolation;
 - d'insonorisation;
 - de pertes de chaleur;
 - d'infiltration d'air.

4 Fournir les résultats des calculs de mécanique.

- Application juste des formules propres aux systèmes :
 - de plomberie;
 - de chauffage;
 - de ventilation;
 - d'électricité;
 - d'éclairage.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Vérifier la conformité d'un bâtiment ou d'un plan au Code de construction ainsi qu'aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur.

Contexte de réalisation

- À l'aide de projets de bâtiments; de plans et de devis; de bâtiments existants; du Code de construction; des lois, des règlements et des normes en vigueur; de la documentation technique en français ou en anglais; des technologies de l'information et des communications.
- En faisant preuve de professionnalisme.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Planifier le travail. 2 Vérifier la classification du bâtiment. 3 Repérer les éléments à vérifier. 4 Trouver un indicateur de recherche. 5 Choisir la section du Code de construction ou du document en cause. 6 Effectuer la recherche. 7 Valider son interprétation auprès des autorités compétentes, si nécessaire. 8 Émettre un avis. | <ul style="list-style-type: none"> • Perception juste de la portée de l'intervention. • Détermination exacte du type de bâtiment. • Détermination juste des problèmes possibles concernant : <ul style="list-style-type: none"> – la sécurité incendie; – la sécurité dans les aires de plancher; – les exigences relatives aux issues; – les exigences relatives à la salubrité; – la conception d'accès exempts d'obstacle; – les autres aspects. • Reconnaissance exacte des mots clés appropriés. • Consultation de la section et de la sous-section ou du document appropriés. • Application rigoureuse d'une méthode de recherche. • Utilisation d'une technique de lecture rapide. • Manifestation de persévérance. • Interprétation juste des articles. • Communication claire avec les personnes-ressources. • Écoute attentive des recommandations. • Politesse. • Clarté de la communication. • Pertinence des recommandations. |
|--|---|

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Émettre un avis technique concernant les types de construction et les systèmes d'un bâtiment.

Contexte de réalisation

- À l'aide de plans, de devis et de détails de projets déjà réalisés; de bâtiments existants; d'intentions architecturales ou d'un design architectural; de la documentation technique en français ou en anglais; du Code de construction, ainsi que des lois et des règlements en vigueur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Prendre connaissance du projet.

- Interprétation juste de la demande.
- Perception tridimensionnelle de l'ensemble du projet.

2 Proposer un système structural.

- Choix judicieux du système en fonction :
 - du type de bâtiment;
 - des conditions de réalisation;
 - du concept architectural.
- Exactitude des calculs des éléments de structure.
- Détermination appropriée des matériaux en fonction de leur résistance et de leur comportement.
- Prise en compte des systèmes mécanique et électrique.

3 Proposer un système d'enveloppe.

- Choix judicieux du système en fonction :
 - du type de bâtiment;
 - de la performance désirée sur le plan de l'isolation, de l'étanchéité et de la structure.
- Compatibilité des matériaux.
- Faisabilité technique de l'assemblage des matériaux.
- Exactitude des calculs propres à la résistance thermique, à l'étanchéité et aux charges applicables.
- Respect de la législation relative à l'économie d'énergie et à l'isolation.
- Prise en compte des systèmes mécanique et électrique.

4 Proposer des systèmes intérieurs.

- Choix judicieux des systèmes en fonction :
 - du type de bâtiment;
 - des performances désirées.
- Prise en compte des systèmes mécanique et électrique.

- 5 Évaluer la ou les propositions.
- Vérification de la conformité de la ou des propositions au Code de construction, ainsi qu'aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur.
 - Évaluation juste de la faisabilité de la ou des propositions.
 - Préoccupation constante concernant l'incidence des systèmes les uns sur les autres.
- 6 Communiquer avec les autres partenaires.
- Communication claire et efficace.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer avec les partenaires d'un projet.

Contexte de réalisation

- Dans différentes situations de travail.
- À l'aide des technologies de l'information et des communications.
- En respectant les principes d'une communication efficace.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Recevoir un mandat.

- Écoute attentive de son interlocutrice ou interlocuteur.
- Vérification de sa compréhension du mandat :
 - pertinence des questions posées;
 - utilisation de la terminologie appropriée.
- Assurance de détenir toute l'information nécessaire.

2 Émettre des recommandations sur les travaux à effectuer.

- Clarté et précision des recommandations.
- Vérification de la compréhension de l'interlocutrice ou interlocuteur.
- Manifestation de politesse et d'entregent.
- Qualité des recommandations écrites.

3 Discuter d'un projet d'architecture.

- Écoute attentive des idées des partenaires.
- Clarté de son opinion et de ses arguments.
- Respect du droit de parole.
- Respect des idées des autres.
- Utilisation de techniques de communication efficaces au sein d'une équipe.
- Manifestation d'attitudes favorisant un bon climat de travail.

4 Négocier avec les partenaires.

- Recherche de compromis satisfaisant les différentes parties.
- Expression de son point de vue de façon claire et précise.
- Manifestation d'attitudes propices au dialogue.
- Souci d'éviter les conflits.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Prendre ses responsabilités au regard de la santé et de la sécurité sur les chantiers.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la Loi sur la santé et la sécurité du travail; du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT); de l'équipement de sécurité approprié.
- En utilisant sa capacité à respecter et à faire respecter les règles de santé et de sécurité au travail.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer les risques d'accidents.

- Pertinence du jugement au regard des situations potentiellement dangereuses.
- Compte rendu fidèle et précis des faits aux autorités compétentes.

2 Choisir des moyens de prévention.

- Analyse juste de l'environnement.
- Détermination juste des moyens de prévention compte tenu de :
 - l'environnement physique;
 - l'organisation du travail;
 - la technique de travail.

3 Appliquer des pratiques de travail sécuritaires.

- Utilisation adéquate de l'équipement de protection.
- Communication claire des consignes relatives à la santé et à la sécurité.

4 Réagir en situation d'urgence.

- Évaluation juste de ses capacités et de ses limites.
- Communication claire et précise avec les différentes personnes en cause.
- Application correcte de la procédure établie.
- Manifestation de calme et de sang-froid.
- Rapidité d'intervention.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Apprécier les caractéristiques architecturales d'un ouvrage.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la documentation sur l'architecture et son histoire; de photographies d'un bâtiment; d'ouvrages de référence sur les techniques de construction et les matériaux anciens et nouveaux; des technologies de l'information et des communications.
- En mettant à profit son sens de l'observation et de l'esthétisme.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Observer l'ensemble de l'ouvrage.

- Examen attentif :
 - de l'environnement urbain, semi-urbain ou rural;
 - de l'époque de la construction;
 - de la vocation du bâtiment.
- Évaluation sommaire des formes et des proportions.
- Perception claire du concept à l'origine d'un geste architectural.

2 Examiner les détails d'un bâtiment.

- Examen attentif et minutieux des caractéristiques d'un bâtiment :
 - style;
 - matériaux;
 - techniques de construction.

3 Comparer les caractéristiques du bâtiment avec celles du ou des styles de référence.

- Repérage juste des ressemblances et des différences.

4 Donner son opinion.

- Pertinence du jugement.
- Avis clair et univoque.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Argumentation pertinente et structurée.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Effectuer des relevés de bâtiments.

Contexte de réalisation

- Sous la supervision de sa supérieure ou de son supérieur ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies notamment par les lois et règlements.
- À partir de directives ou d'un mandat.
- À l'aide d'instruments de mesure; de l'équipement de sécurité approprié; d'un appareil photographique ou d'une caméra.
- En respectant les règles de santé et de sécurité propres à chaque site visité.
- En faisant preuve de professionnalisme et en mettant à profit son sens des responsabilités.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Interpréter les directives ou le mandat.

- Interprétation juste des directives ou du mandat.
- Interprétation juste de l'information relative à l'emplacement du site.

2 Planifier les relevés.

- Organisation structurée du travail.
- Vérification correcte de l'accessibilité des lieux.
- Clarté de la communication avec les personnes-ressources.

3 Faire une inspection visuelle des lieux.

- Examen attentif :
 - de la structure;
 - de l'infrastructure;
 - de l'enveloppe;
 - des systèmes mécanique et électrique;
 - des ouvrages connexes.
- Reconnaissance exacte des caractéristiques architecturales.
- Reconnaissance exacte des risques pour à la santé et la sécurité.

4 Effectuer le croquis.

- Croquis :
 - complet;
 - clair;
 - détaillé.

- 5 Prendre des mesures.
 - Utilisation appropriée des instruments de mesure.
 - Relevé précis :
 - des dimensions;
 - des axes.

- 6 Prendre des notes.
 - Notes :
 - complètes;
 - lisibles;
 - exactes.

- 7 Photographier les lieux.
 - Pertinence de la prise de vue.
 - Clarté des photographies.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Effectuer des dessins de présentation.

Contexte de réalisation

- Sous la supervision de sa supérieure ou de son supérieur ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies notamment par les lois et règlements.
- À partir d'images de rendu; de photographies; de l'esquisse d'un projet.
- À l'aide d'un logiciel de dessin et des technologies de l'information et des communications; des outils de coloration; d'un appareil photographique; d'un numériseur; d'outils de projection.
- En respectant les standards en matière de dessin technique et les normes établies par son bureau.
- En mettant à profit son sens de l'esthétisme.
- En faisant preuve de professionnalisme et en mettant à profit son sens des responsabilités.

Éléments de la compétence

1 Planifier son travail.

2 Préparer son poste de travail.

Critères de performance

- Interprétation juste de l'objectif recherché.
- Estimation précise des délais d'exécution.
- Perception tridimensionnelle de l'ensemble du projet.
- Choix approprié du support et du médium en fonction du résultat escompté.
- Adaptation du poste de travail informatisé en fonction des règles d'ergonomie.

- 3 Construire le dessin.
 - Adaptation de la méthode de travail en fonction de la nature et de la portée du travail à effectuer.
 - Choix judicieux de l'échelle.
 - Disposition appropriée des vues :
 - en plan;
 - en élévation;
 - en coupe;
 - en perspective.
 - Précision et exactitude des traits.
 - Utilisation appropriée des symboles.
 - Application correcte des effets lumineux, de la couleur et de la texture.
 - Utilisation appropriée du logiciel de dessin :
 - utilisation appropriée des fonctions propres au dessin en deux et en trois dimensions;
 - classement logique et sauvegarde fréquente des fichiers;
 - personnalisation correcte en fonction des besoins.
 - Respect de l'échéancier.

- 4 Terminer le dessin.
 - Clarté de la cotation, s'il y a lieu.
 - Annotations claires et lisibles.
 - Pertinence de l'information contenue dans le cartouche.
 - Présentation soignée.

- 5 Vérifier son dessin et le faire réviser, si nécessaire.
 - Détection rapide des erreurs et des éléments essentiels manquants.
 - Clarté de la communication avec les personnes responsables de la révision :
 - technique;
 - linguistique.

- 6 Corriger son dessin.
 - Adéquation entre les problèmes détectés et les corrections effectuées.

- 7 Voir à la reproduction de son dessin.
 - Choix judicieux du mode de reproduction.
 - Vérification précise :
 - de la qualité de la reproduction;
 - du nombre de copies;
 - de la qualité de l'assemblage.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Effectuer des dessins d'exécution.

Contexte de réalisation

- Sous la supervision de sa supérieure ou de son supérieur ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies notamment par les lois et règlements.
- À partir de l'esquisse d'un projet et de croquis techniques.
- À l'aide du Code de construction; de la documentation technique en français ou en anglais; d'un logiciel de dessin et des technologies de l'information et des communications; d'un numériseur.
- En respectant les standards en matière de dessin technique et des normes établies par son bureau.
- En travaillant de façon minutieuse.
- En faisant preuve de professionnalisme et en mettant à profit son sens des responsabilités.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier son travail.

- Interprétation juste de l'ampleur du projet et du travail à réaliser.
- Détermination juste du type et du nombre de dessins à produire.
- Estimation précise des délais d'exécution.
- Perception tridimensionnelle de l'ensemble du projet.

2 Préparer son poste de travail.

- Choix approprié du matériel.
- Ajustement du poste de travail en fonction des règles d'ergonomie.

3 Organiser le cahier du projet.

- Répartition structurée des dessins dans le document.
- Sélection appropriée du format du document.

- 4 Construire le dessin.
 - Adaptation de la méthode de travail en fonction de la nature et de la portée du travail à effectuer.
 - Choix judicieux de l'échelle.
 - Disposition appropriée :
 - des vues en plan;
 - des vues en élévation;
 - des vues en coupe;
 - des détails;
 - des fondations;
 - des tableaux.
 - Précision et exactitude des traits.
 - Utilisation appropriée des symboles.
 - Utilisation appropriée du logiciel de dessin.
 - Respect de l'échéancier.

- 5 Terminer le dessin.
 - Clarté de la cotation.
 - Annotations claires et lisibles.
 - Pertinence de l'information contenue dans le cartouche.
 - Présentation soignée.

- 6 Vérifier son dessin et le faire réviser, si nécessaire.
 - Détection rapide des erreurs et des éléments essentiels manquants.
 - Clarté de la communication avec les personnes responsables de la révision :
 - technique;
 - légale;
 - linguistique.

- 7 Corriger son dessin.
 - Adéquation entre les problèmes détectés et les corrections effectuées.

- 8 Voir à la reproduction de son dessin.
 - Choix judicieux du mode de reproduction.
 - Vérification précise :
 - de la qualité de la reproduction;
 - du nombre de copies;
 - de la qualité de l'assemblage.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

S'assurer de la concordance des documents d'un projet.

Contexte de réalisation

- À l'aide de plans et devis; de la documentation technique en français ou en anglais; d'un logiciel de dessin.
- En mettant à profit son sens de l'observation.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Recueillir des renseignements sur le projet.

- Obtention de tous les plans et devis nécessaires :
 - architecture;
 - structure;
 - mécanique;
 - électricité;
 - urbanisme.
- Identification juste des personnes-ressources et détermination de leurs coordonnées.

2 Étudier les documents.

- Détermination juste des éléments à examiner :
 - plans;
 - devis;
 - dessins d'atelier.
- Analyse attentive des documents soumis.
- Perception tridimensionnelle de l'ensemble du projet.

3 Détecter des interférences entre les disciplines.

- Repérage précis des interférences.

4 Proposer des solutions.

- Originalité et simplicité des solutions proposées.
- Évaluation juste des effets de la proposition sur l'ensemble du projet.
- Respect des idées des autres au moment des rencontres de coordination.
- Clarté de la communication.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser un problème relativement à un bâtiment.

Contexte de réalisation

- À l'aide du Code de construction, ainsi que des lois, des règlements et des normes en vigueur; de la documentation technique en français ou en anglais; d'un logiciel de dessin.
- En mettant à profit son esprit d'analyse et son sens de l'observation.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Prendre connaissance de la situation.

- Constatation juste de la situation.
- Observation attentive des indices.

2 Effectuer une recherche.

- Consultation adéquate des plans, des devis et des autres documents disponibles.
- Clarté de la communication avec les personnes concernées.
- Détermination juste des expertises à faire réaliser.
- Inspection minutieuse du bâtiment.
- Vérification correcte dans le Code de construction et les autres documents.

3 Traiter l'information recueillie.

- Synthèse claire des renseignements.
- Réflexion approfondie concernant les facteurs à l'origine de la situation.

4 Émettre des hypothèses.

- Cohérence et réalisme des hypothèses en fonction :
 - d'un problème réel;
 - d'un problème anticipé.

5 Déterminer la cause du problème.

- Établissement juste des liens entre les problèmes observés et les systèmes du bâtiment.
- Vérification de la justesse de la cause du problème.

6 Proposer une ou des solutions.

- Clarté de la ou des propositions.
- Réalisme et faisabilité de la ou des solutions.
- Exactitude des calculs, si nécessaire.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Concevoir des détails de construction.

Contexte de réalisation

- Sous la supervision de sa supérieure ou de son supérieur ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies notamment par les lois et règlements.
- À partir de détails existants.
- À l'aide du Code de construction, ainsi que des lois, des règlements et des normes en vigueur; de la documentation technique en français ou en anglais; d'un logiciel de dessin et des technologies de l'information et des communications.
- En respectant les standards en matière de dessin technique et les normes établies par son bureau.
- En respectant les principes d'une communication efficace au moment des rencontres de coordination.
- En faisant preuve d'ingéniosité.
- En faisant preuve de professionnalisme et en mettant à profit son sens des responsabilités.

Éléments de la compétence

1 Repérer le nœud technique susceptible de mener à la réalisation de détails.

Critères de performance

- Détermination minutieuse des situations techniques nécessitant la réalisation d'un détail.
- Manifestation de sa capacité à anticiper les endroits à détailler.
- Perception tridimensionnelle de l'ensemble du projet.

2 Analyser le nœud technique.

- Recherche approfondie de renseignements.
- Étude rigoureuse des solutions possibles en tenant compte :
 - des différents systèmes;
 - des performances en matière d'isolation;
 - de l'étanchéité;
 - de la compatibilité des matériaux;
 - de la performance des matériaux.
- Exactitude des calculs.
- Solutions créatives.
- Souci de la santé et de la sécurité.

- | | |
|--|--|
| 3 Effectuer le croquis technique. | <ul style="list-style-type: none">• Croquis :<ul style="list-style-type: none">– complet;– clair;– détaillé.• Expression correcte des concepts imaginés par le croquis. |
| 4 Vérifier la conception au regard du Code de construction, ainsi que des lois, des règlements et des normes en vigueur. | <ul style="list-style-type: none">• Interprétation juste du Code de construction, des lois, des règlements et des normes. |
| 5 Échanger avec les autres membres de l'équipe. | <ul style="list-style-type: none">• Maintien d'une communication permanente et efficace au sein de l'équipe.• Vérification de la faisabilité de la solution proposée. |
| 6 Faire approuver son travail, si nécessaire. | <ul style="list-style-type: none">• Présentation claire de son travail. |
| 7 Dessiner le détail de construction. | <ul style="list-style-type: none">• Adaptation appropriée de l'échelle en fonction du type de détail.• Positionnement exact des lignes d'axes, s'il y a lieu.• Représentation graphique minutieuse des composantes du détail.• Cotation adéquate du détail.• Annotation précise du détail.• Utilisation appropriée du logiciel de dessin. |

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Produire le cahier des charges d'un projet.

Contexte de réalisation

- Sous la supervision de sa supérieure ou de son supérieur ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies notamment par les lois et règlements.
- À l'aide de plans; du Code de construction; du Devis directeur national; de devis antérieurs; du Répertoire normatif; de la documentation technique en français ou en anglais; d'un logiciel de rédaction de devis.
- En travaillant de façon ordonnée et minutieuse.
- En faisant preuve de professionnalisme et en mettant à profit son sens des responsabilités.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Repérer les sections du devis nécessaires au projet.

- Reconnaissance exacte des sections nécessaires.

2 Rédiger les sections du devis.

- Adaptation appropriée des sections en fonction des besoins du projet.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des décisions compte tenu des principes de construction et des types de matériaux à privilégier.
- Respect du Code de construction.
- Application correcte d'une méthode de travail.
- Classification correcte de l'information en fonction des sections prévues.
- Présence de toute l'information nécessaire.
- Adéquation entre les sections prévues et les autres sections.
- Souci de la santé et de la sécurité au moment de la rédaction de la sous-section « Mise en œuvre ».
- Consultation appropriée des personnes-ressources.

3 Rédiger les conditions particulières.

- Pertinence des spécifications propres au projet.
- Clarté et univocité de l'information fournie.

4 Adapter les conditions générales.

- Adaptation des conditions générales à l'envergure du projet.
- Information complète et précise.

- 5 Apporter les correctifs nécessaires.
 - Communication efficace avec les membres de l'équipe.
 - Correction appropriée à la suite de la révision :
 - technique;
 - légale;
 - linguistique.
- 6 Faire approuver son travail, si nécessaire.
 - Présentation claire de son travail.
- 7 Assembler le cahier des charges.
 - Intégration correcte de l'ensemble des sections du devis.
 - Respect des normes légales prévues relativement à la signature des contrats.
 - Reproduction correcte du cahier des charges.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Estimer les coûts de construction.

Contexte de réalisation

- Sous la supervision de sa supérieure ou de son supérieur ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies notamment par les lois et règlements.
- À l'aide d'une estimation antérieure; d'ouvrages sur les estimations; de listes de prix; de plans et devis; de la documentation technique en français ou en anglais; d'un logiciel spécialisé, d'une base de données et des technologies de l'information et des communications.
- En faisant preuve de professionnalisme et en mettant à profit son sens des responsabilités.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Prendre connaissance du projet.

- Interprétation juste :
 - des dessins et des devis;
 - de la documentation.
- Évaluation juste de la portée de l'estimation à réaliser.
- Choix judicieux de la technique d'estimation en fonction du stade du projet.
- Communication efficace avec les partenaires du projet.

2 Déterminer les quantités de matériaux.

- Détermination minutieuse de tous les matériaux.
- Reconnaissance juste des méthodes appropriées.
- Précision des calculs de quantité des matériaux.

3 Trouver les prix unitaires.

- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Obtention de données précises et justes.
- Vérification systématique de ses données.

4 Estimer le temps d'exécution.

- Adéquation juste entre la durée des travaux à réaliser et la main-d'œuvre nécessaire.

5 Produire l'estimation.

- Structuration correcte des données recueillies.
- Application d'une méthodologie claire.
- Interprétation juste des manuels d'estimation.
- Application précise des facteurs de coûts aux quantités de matériaux.
- Exactitude des calculs.
- Adéquation entre la structure de l'estimation et le Répertoire normatif.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Constater l'état d'un bâtiment.

Contexte de réalisation

- Sous la supervision de sa supérieure ou de son supérieur ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies notamment par les lois et règlements.
- À partir de directives ou d'un mandat.
- À l'aide de plans et devis; du Code de construction; de la documentation technique en français ou en anglais; d'instruments de mesure; de l'équipement de sécurité approprié; d'un appareil photographique ou d'une caméra.
- En respectant les règles de santé et de sécurité propres à chaque site visité.
- En mettant à profit son sens de l'observation et en faisant preuve de professionnalisme.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <p>1 Reconnaître les lieux.</p> <p>2 Examiner les systèmes du bâtiment.</p> <p>3 Vérifier la conformité au Code de construction, ainsi qu'aux lois, règlements et normes en vigueur.</p> <p>4 Planifier les expertises nécessaires.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Examen sommaire de l'ensemble des lieux. • Interprétation juste de la documentation relative au bâtiment.
<ul style="list-style-type: none"> • Observation attentive des systèmes en place. • Reconnaissance exacte des assemblages. • Évaluation juste de l'état des composants. • Anticipation des problèmes.
<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du Code de construction, ainsi que des lois, des règlements et des normes : <ul style="list-style-type: none"> – actuel; – en vigueur à l'époque de la construction du bâtiment.
<ul style="list-style-type: none"> • Clarté de la communication avec les personnes-ressources. • Justesse des décisions au regard des types d'expertise. • Choix stratégique des lieux d'expertise. • Coordination précise des méthodes de réalisation des expertises. |
|---|---|

- 5 Porter un jugement sur l'état des éléments examinés.
- Interprétation juste des résultats des expertises.
 - Appréciation juste de l'état du bâtiment.
 - Appréciation juste des qualités architecturales du bâtiment.
- 6 Rédiger un rapport.
- Clarté des recommandations.
 - Qualité de la langue.
 - Description précise des éléments observés.
 - Pertinence de l'argumentation.
 - Respect des limites de son champ d'intervention.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Coordonner des travaux de construction.

Contexte de réalisation

- Sous la supervision de sa supérieure ou de son supérieur ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies notamment par les lois et règlements.
- À l'aide de plans et devis; du Code de construction, ainsi que des lois, des règlements et des normes en vigueur; de la documentation technique en français ou en anglais; de la Loi sur la santé et la sécurité du travail; du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT); de l'équipement de sécurité approprié; d'instruments de mesure; d'un appareil photographique ou d'une caméra; de logiciels spécialisés.
- En respectant les règles de santé et de sécurité au travail.
- En faisant preuve de professionnalisme.
- En mettant à profit son sens de l'organisation, ainsi que sa capacité à travailler en équipe et à gérer son stress.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Prendre connaissance du projet.

- Interprétation juste des engagements et des responsabilités contractuelles.
- Interprétation juste des plans et devis.
- Vérification minutieuse de l'adéquation des documents entre eux.
- Perception tridimensionnelle de l'ensemble du projet.

2 Organiser les travaux.

- Planification réaliste des travaux :
 - détermination juste des étapes d'exécution et de leur durée;
 - prévision correcte de l'échéancier.
- Préparation correcte d'un appel d'offres.
- Interprétation juste des soumissions.
- Clarté de la communication avec le ou les entrepreneurs et les responsables municipaux.

- 3 Inspecter les travaux sur le chantier.
- Observation attentive :
 - des méthodes d'exécution et des assemblages;
 - des matériaux utilisés;
 - de l'application des lois et règlements.
 - Vérification de l'adéquation entre les travaux effectués et les plans et devis ainsi que les autres documents produits au cours des travaux.
 - Justesse des décisions au regard des modifications apportées aux plans et devis compte tenu :
 - du cadre légal;
 - des équivalences entre les matériaux;
 - du budget;
 - de l'échéancier.
 - Compte rendu fidèle des faits à sa supérieure ou à son supérieur ou à la cliente ou au client.
 - Clarté des consignes transmises.
 - Diplomatie.
- 4 Assurer le suivi des travaux.
- Évaluation juste de l'état d'avancement des travaux.
 - Respect de l'échéancier.
 - Résolution correcte des problèmes.
 - Négociation fructueuse avec les partenaires.
 - Suivi approprié des documents.
 - Transmission claire de l'information à sa supérieure ou à son supérieur ou à la cliente ou au client.
- 5 Participer aux réunions de chantier.
- Respect des principes d'une communication efficace.
 - Pertinence et clarté de son opinion et de ses arguments.
 - Respect d'autrui.
 - Ponctualité.
 - Compte rendu de réunion :
 - clair;
 - exact.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Effectuer des activités de gestion d'un projet.

Contexte de réalisation

- Sous la supervision de sa supérieure ou de son supérieur ou de façon autonome et ce, dans le respect des limites professionnelles établies notamment par les lois et règlements.
- À l'aide de plans et devis; du Code de construction, ainsi que des lois, des règlements et des normes en vigueur; de la documentation technique en français ou en anglais; de matériel informatique.
- En mettant à profit son sens de l'organisation, ainsi que sa capacité à travailler en équipe et à gérer son stress.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Planifier les activités nécessaires à la réalisation du projet.</p> <p>2 Estimer les coûts du projet.</p> <p>3 Préparer des contrats.</p> <p>4 Superviser le travail.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste des activités. • Établissement d'un échéancier réaliste. • Prévision correcte des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires. • Prise en considération des différentes contraintes. • Attribution correcte des tâches en fonction des aptitudes des membres de l'équipe
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération de l'ensemble des déterminants. • Approximation correcte des coûts.
<ul style="list-style-type: none"> • Exactitude des renseignements inscrits sur les formulaires. • Écoute attentive des conseils des personnes-ressources.
<ul style="list-style-type: none"> • Univocité des consignes relatives à la réalisation des dessins et à l'échéancier. • Vérification régulière de la qualité des travaux. • Gestion appropriée des conflits. • Manifestation de son leadership. • Qualités de l'animation : <ul style="list-style-type: none"> – respect des idées d'autrui; – respect du droit de parole; – clarté de la communication. |
|--|---|

5 Assurer le suivi du dossier.

- Respect de l'échéancier et du budget.
- Mise à jour régulière du dossier.
- Transmission claire de l'information à sa supérieure ou à son supérieur ou à la cliente ou au client.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Effectuer la conception d'un projet.

Contexte de réalisation

- Sous la supervision de sa supérieure ou de son supérieur ou de façon autonome, et ce, dans le respect des limites professionnelles établies notamment par les lois et règlements.
- À l'aide du Code de construction, ainsi que des lois, des règlements et des normes en vigueur.
- En contribuant à la qualité du patrimoine architectural.
- En faisant preuve de créativité et du sens de l'esthétisme.
- En faisant preuve de professionnalisme et en mettant à profit son sens des responsabilités.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Recevoir un mandat.

- Établissement d'une relation de confiance avec une cliente ou un client.
- Interprétation juste de ses besoins.
- Perception juste de ses goûts et valeurs.
- Vérification correcte du budget alloué pour le projet.
- Clarté de la communication.

2 Établir la programmation et le schéma organisationnel.

- Analyse rigoureuse des besoins de la cliente ou du client.
- Mise en relation claire de ces besoins.
- Clarté du schéma.

3 Mettre au point un concept préliminaire.

- Recherche fructueuse d'idées à partir de l'observation du site et de l'environnement.
- Réflexion sur les éléments clés du concept.
- Visualisation claire du concept.

4 S'assurer de la conformité du projet.

- Collecte complète des renseignements sur les lois et règlements municipaux et gouvernementaux en vigueur.
- Vérification correcte du concept conformément au Code de construction.

- 5 Effectuer une esquisse préliminaire.
- Traduction correcte du schéma organisationnel et du concept en esquisse.
 - Proportions harmonieuses.
 - Organisation intéressante des espaces.
 - Définition claire du style compte tenu de l'environnement et des besoins de la cliente ou du client.
 - Esthétique des formes, des volumes, des textures et des couleurs.
- 6 Effectuer le dessin de présentation.
- Utilisation appropriée des logiciels de dessin et d'animation, si nécessaire.
 - Respect des règles applicables au dessin de présentation.
 - Rendu correct du concept.
- 7 Présenter le dessin à la cliente ou au client.
- Clarté de la présentation.
 - Acceptation des commentaires.
 - Respect des idées de la cliente ou du client.

